

La cérémonie des bretons



Cette année encore la cérémonie des Bretons a été organisée. Nos remerciements vont vers Mr PLuquet pour la messe, Mr Soudant pour son investissement habituel, Mme Barros pour la 2ème lecture et Mme Pluquet pour son discours.

La fête des voisins



Comme chaque année, les habitants peuvent remercier Agnès qui nous a proposé la rencontre, moments d'échanges et de partages, cette soirée aura été une belle réussite !
Merci à ceux qui sont venus !

Bientôt les vacances !

Le maire et son conseil ont décidé de faire plaisir aux enfants, les balançoires sont enfin installées, alors profitez-en 😊



Merci aux habitants et conseillers qui ont participé à cette belle réussite !

Brocante Fête du village 15/16/17 juillet

La municipalité s'est organisée pour vous permettre de participer cette année à la brocante !
Alors soyez présents et inscrivez-vous !

2 numéros :
06.33.06.80.05
06.88.87.64.90



Prochaines dates à retenir :
les journées du patrimoine
16 et 17 Septembre

Si vous ou l'un de vos proches est un artiste, un collectionneur, ou souhaite tout simplement nous faire profiter de ses talents, n'hésitez pas faites le savoir en contactant la mairie

Les Amis de Beaufort

Vous avez reçu une invitation pour un repas convivial.
Vous voulez faire vivre notre village ?
Vous voulez participer ?
Vous voulez remercier l'association ?
Remplissez le Bon, déposez le d'ici
lundi 3 juillet au 1 rue Moyse.

VIE COMMUNALE

Fermeture de votre Mairie
du lundi 03/07 au samedi 08/07
du lundi 07/08 au samedi 19/08
Merci de prendre vos dispositions

Pour Rappel

La préfecture appelle à la vigilance des citoyens pour préserver la ressource en eau sur l'ensemble du département.
Arrêté sécheresse - 15 juin 2023

CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

Arnaud COQUART - Maire 06.82.68.87.63
Didier DAUMONT - 1er Adjoint 06.10.46.46.09
Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint 06.03.13.78.95
Sandrine LEPAGE - Secrétaire 03.22.37.46.50

mairie.beaufortensanterre@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : **les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.**



Informations

Voici 4 erreurs à éviter lors de la renégociation de votre contrat d'énergie 📌

1. Signer dans l'urgence sans prendre connaissance de toutes les mentions du contrat.
2. Ne pas mettre en concurrence votre fournisseur actuel.
3. Valider un contrat long terme à une période où le marché est élevé.
4. Ne pas avoir connaissance de l'éventuel taux Arenh.

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces 4 points, contactez-moi 😊



La fin des tarifs réglementés de vente (TRV)

► Pour le gaz naturel

La disparition des tarifs réglementés du gaz est programmée pour le 30 juin 2023.

Dès à présent, aucun nouveau contrat aux tarifs réglementés ne peut être souscrit. Les contrats existants devront avoir été basculés vers des offres de marché le 30 juin 2023 au plus tard. Dans cet intervalle de temps, les fournisseurs informeront les consommateurs bénéficiaires de ces offres et les inviteront à souscrire à une offre de marché auprès du fournisseur de leur choix.

► Pour l'électricité

la fin des tarifs réglementés de vente de l'électricité au 31 décembre 2020 ne s'applique pas aux consommateurs individuels qui sont des clients résidentiels.

Nous continuons d'embellir le village !

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées

#boîte à idées #boîte aux lettres #facebook #mail